

Le Comité d'Établissement Ingénierie & Projets vous souhaite ses meilleurs vœux. Que 2017 vous apporte santé, bonheur et accomplissement des projets professionnels et personnels qui vous tiennent à cœur,

- Présentation de la démarche « Etudes et Expertise » par M. Erwann SIMON.

« Etudes et Expertise » est une des quatre démarches « I&P 2020 ». L'enjeu est de disposer durablement des compétences dont I&P a besoin. Lancée en 2016, Erwan SIMON est le responsable de cette démarche stratégique.

I&P a des experts dans les quatre grands types d'activité, Projets, Recherche et Développement, Patrimoine ainsi que Système et Exploitation. En partant de l'hypothèse d'une stabilité des effectifs et d'une croissance de l'activité, la direction estime nécessaire d'avoir recours au partenariat extérieur. Elle doit donc veiller à avoir et conserver les bonnes compétences internes, ce qui est le but de la démarche. Nos clients nous demandent d'avoir une vision système globale. Cela présente un grand enjeu de développement des compétences. L'évolution du digital nous amène à de nouvelles méthodes, liées à l'acquisition de données, à l'internet des objets et d'autres nouvelles technologies qu'il faut maîtriser.

L'organisation de SNCF a changé et il s'agit de renforcer les liens qui existent entre entités. La démarche n'est pas révolutionnaire, mais elle vise à réactualiser et réaligner les idées sur les nouvelles compétences à développer et celles à ne pas perdre.

Les PRI Nord Paris et Sud Paris, bien que rattachés à la DPF font partie de la démarche.

L'ambition est maintenant connue et la direction doit donner des objectifs atteignables. Ils sont d'identifier les compétences qui nécessitent une attention particulière et celles qui sont sensibles. Les leviers sont dans le recrutement et les parcours professionnels, le fonctionnement et la répartition de la charge. Le fonctionnement en réseau est à conforter.

La démarche ne réussira que si elle prend en compte la définition des métiers et des territoires. Chaque département doit définir sa propre politique, c'est TRES IMPORTANT.

Aujourd'hui, les comités de travail sont mis en place dans les DIIP, les Départements vont bientôt démarrer.

L'avancement de la démarche sera présenté en septembre.

Le document de présentation est disponible sur simple demande.

- Projet d'Affectation de la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) du GPF au titre de 2016.

La commission information et aide au logement s'est tenue au mois de décembre 2016. Des réponses écrites sont encore attendues. La présidente de la commission présentera son compte-rendu au CE du mois de février.

- Information semestrielle sur les demandes de congés.

Toutes les demandes de congé sabbatique et pour création d'entreprises ont été satisfaites.

- Consultations.

Aucune consultation n'est à l'ordre du jour.

- Informations diverses.

Le docteur DOS SANTOS sera le médecin rapporteur d'I&P.

Les nouveaux tableaux de service comportent désormais une plage d'arrivée variable qui permet une souplesse des horaires. Ils formalisent les pratiques existantes.

- Informations du secrétaire.

Un retour très rapide sur 2016. Tout n'a pas été très facile, mais l'organisation du CE commence à se roder. Pour 2017, la date de mise en service du nouveau site du CE se précise.

Une remise du projet de restauration rapide est prévue le 8 février. Une commission restauration se tiendra à une date qui reste à définir.

Les dates à retenir sont :

- le 23 janvier, une commission ASC aura lieu, à l'ordre du jour les voyages 2017 et autres activités.
- le 8 février, une commission des marchés pour choisir les prestataires pour les voyages.
- le 9 février, la commission budget.

Les comptes rendus complets sont disponibles sur le [portail I&P](#), dans la section « Ressources Humaines ».

A Saint Denis, le 23 janvier 2017.

Frédéric STUNER,
Secrétaire du CE I&P